



LIMOGES HABITAT

Envoyé en préfecture le 17/06/2025

Reçu en préfecture le 17/06/2025

Publié le 17/06/2025

ID : 087-278708516-20250603-20250603_B08-DE



Extrait du Registre des Délibérations du Bureau

Séance du 03 JUIN 2025

20250603_B08 – Limoges – Autorisation d'échanges fonciers secteur La Bastide avec Ville de Limoges

Le Bureau de Limoges habitat s'est réuni le mardi 03 juin 2025 à 17 heures dans les locaux du Siège, 224 rue François Perrin à Limoges.

Etaient présents :

Madame Catherine MAUGUIEN-SICARD, Présidente

Monsieur Jean-Luc BONNET, Vice-président

Madame Aya Ekoun Debora KOUAKOU, Administratrice

Messieurs Philippe CHADELAS, Dominique RENAUDIE, et Xavier TRACOU, Administrateurs

Madame Céline MOREAU, Directrice générale

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de Madame MAUGUIEN-SICARD, Présidente.

Vu le Code de la Construction et de l'habitation, et notamment son article R421-16,

Vu la réalisation par Limoges habitat et la Ville de Limoges de l'opération d'aménagement des espaces publics, de démolition et de résidentialisation des immeubles dans le cadre du Programme de Rénovation Urbaine (PRU) de la Bastide, avec la redéfinition des espaces de cheminement et de stationnement, et la création de nouveaux équipements,

Considérant l'objectif de cette opération visant à retrouver une structure parcellaire classique, à clarifier les statuts de propriété afin de bien délimiter les droits et devoirs de chacun dans l'usage et la gestion des espaces extérieurs,

Considérant l'absence de prise en compte des limites de propriétés dans la réalisation des divers aménagements au regard d'un projet global et cohérent,

Vu le rapport présenté,

Le Bureau délibère,

- Autorise la signature de tous actes et documents afférents à l'échange des parcelles SP n°140p, 189, 193p, 274p, 275p, 281p, 282p, 283p appartenant à Limoges habitat, représentant environ 9326 m², avec les parcelles SP n°271p, 272p et 151p appartenant à la Ville de Limoges, représentant environ 2364 m², sans soulte ;
- Autorise l'engagement des dépenses correspondantes.

Formalités de publicité effectuées

le **17 JUIN 2025**

Pour extrait conforme,

Limoges, le **17 JUIN 2025**

LA PRESIDENTE

Catherine MAUGUIEN-SICARD

